

Mise en œuvre du  
PLH 2015 - 2020



# BILAN TRIENNAL DU PLH DU PAYS BIGOUDEN SUD

20/03/2018

# ORDRE DU JOUR

- Rappel des orientations du PLH
- Contexte territorial
- Etat d'avancement du PLH
- Discussion sur une mise à jour des objectifs



Mise en œuvre du  
PLH 2015 - 2020



# RAPPEL DES ORIENTATIONS DU PLH

# RAPPEL DES ORIENTATIONS DU PLH

**ORIENTATION N°1 : L'ACCÈS  
AU LOGEMENT POUR TOUS**

**ORIENTATION N°2 : UNE PRODUCTION  
DE LOGEMENTS DIVERSIFIÉS ET SOBRES  
EN FONCIER**

**ORIENTATION N°3 :  
L'AMÉLIORATION DU PARC  
DE LOGEMENTS EXISTANTS**

**ORIENTATION N°4 : LA GOUVERNANCE  
LOCALE, UNE VISION  
COMMUNAUTAIRE DE L'HABITAT**

# RAPPEL DES PRINCIPAUX DISPOSITIFS D'AIDES

## Programmation des logements sociaux et aides à destination des bailleurs

-  
500 000 € soit environ 83 300 €/an

## Aides directes à destination des particuliers

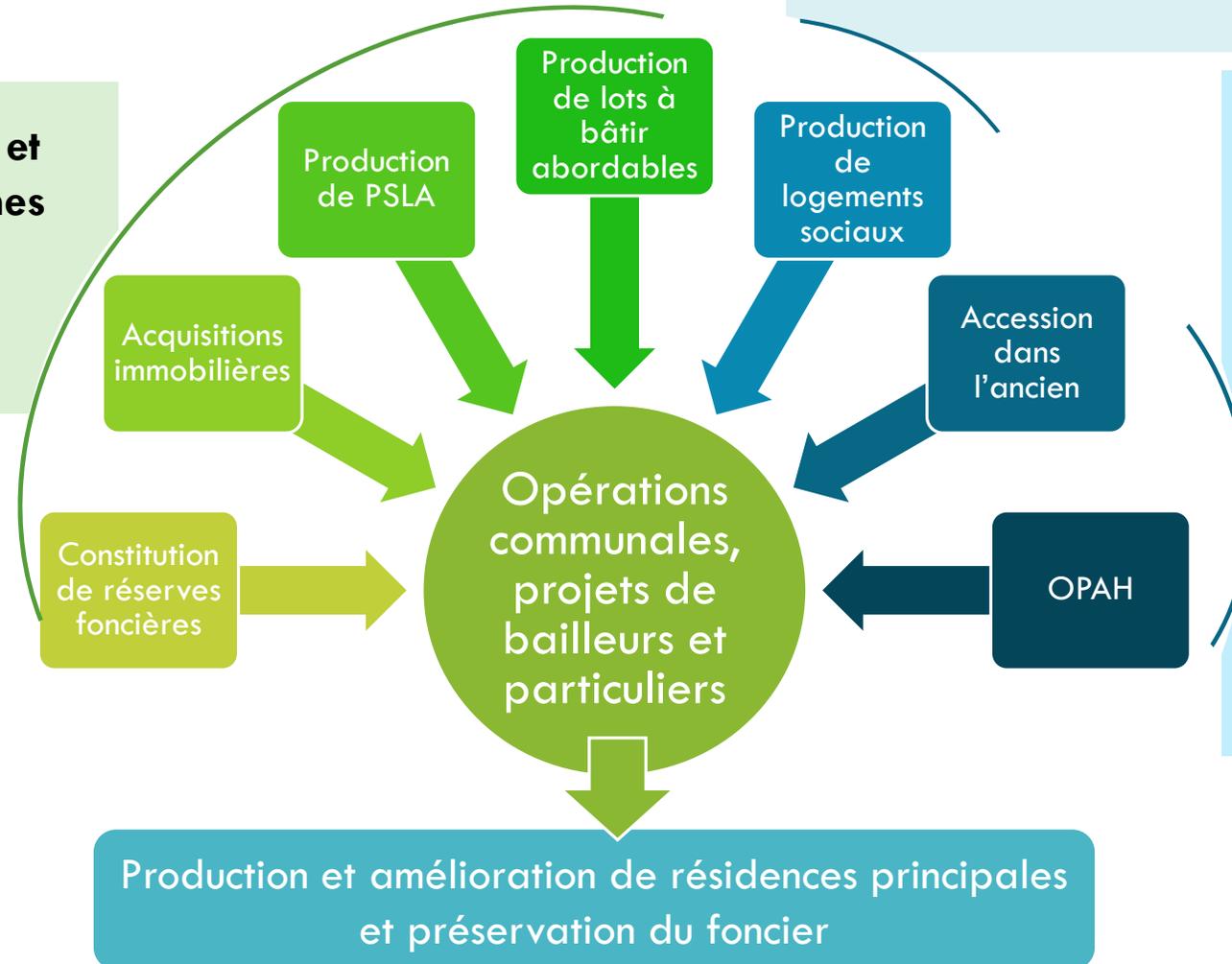
-  
360 000 € soit environ 60 000 €/an

## OPAH

-  
547 000 € soit environ 109 400 euros/an

## Fonds d'Intervention Foncière et Immobilière pour les communes

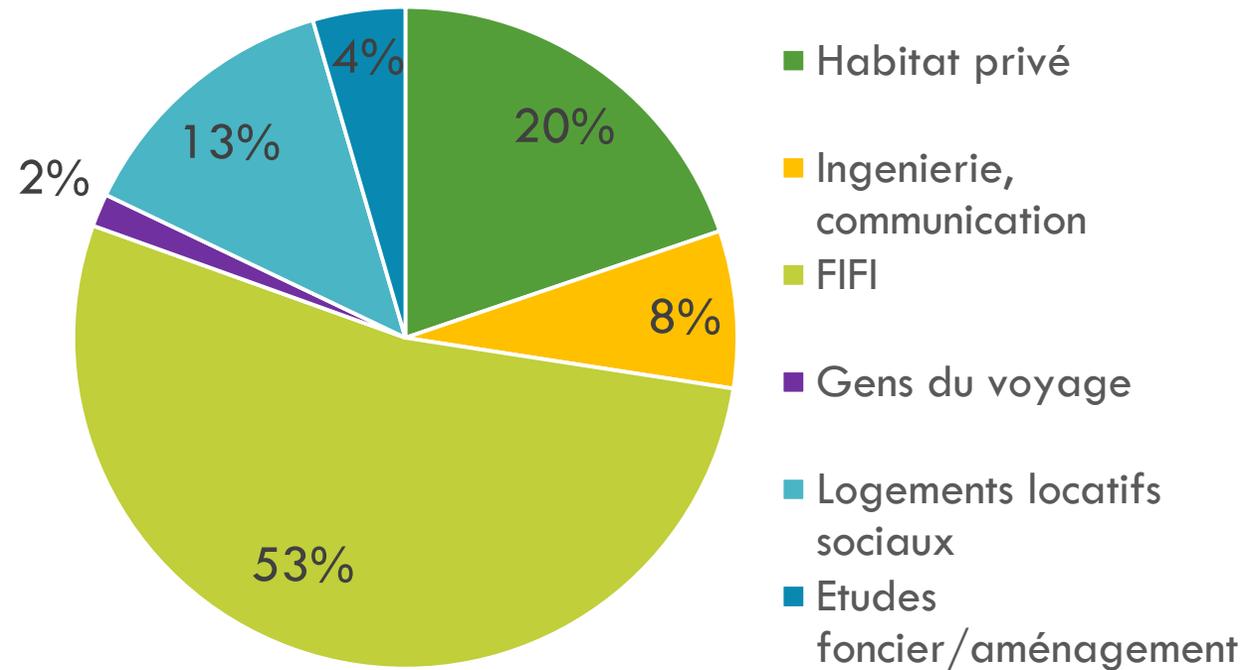
-  
1,8 M € - 300 000 €/an



# RAPPEL DES ORIENTATIONS DU PLH

**Un budget de 3,5 M€  
réparti comme suit:**

Répartition du budget prévisionnel du PLH



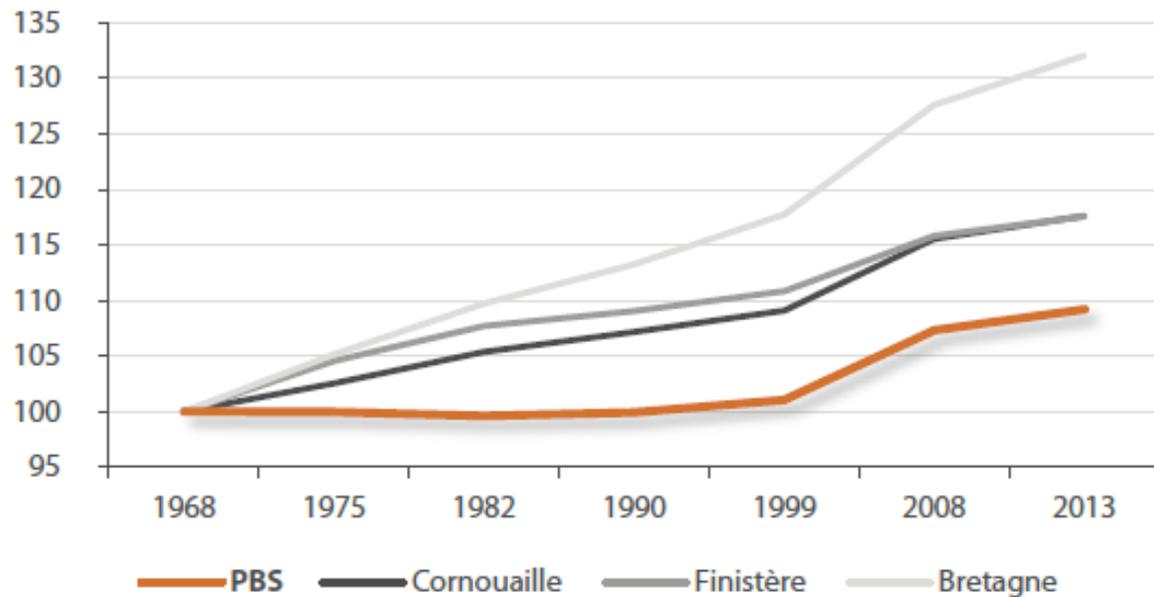
Mise en œuvre du  
PLH 2015 - 2020



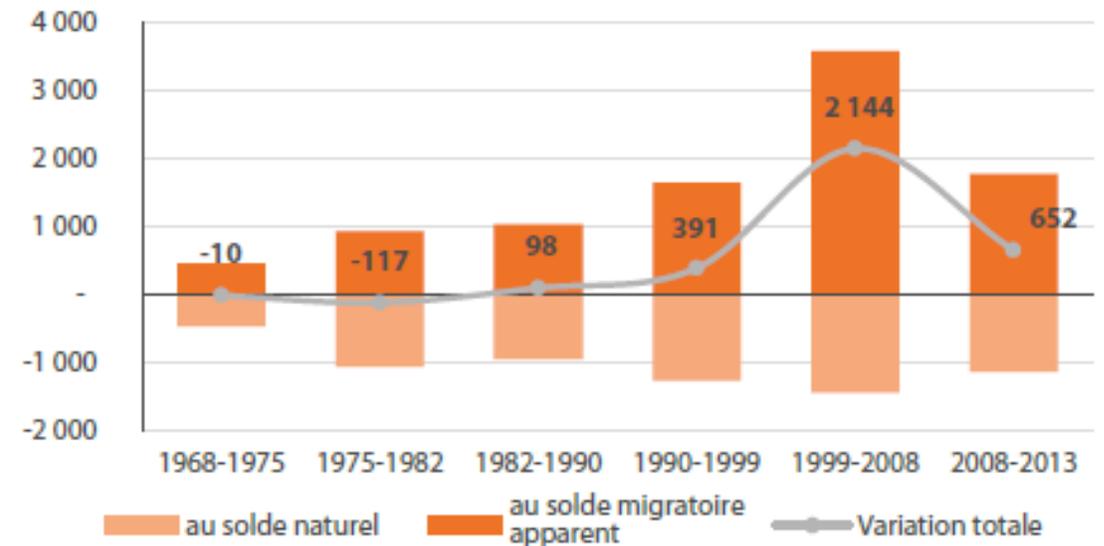
# CONTEXTE TERRITORIAL

# QUELQUES POINTS DE REPÈRES

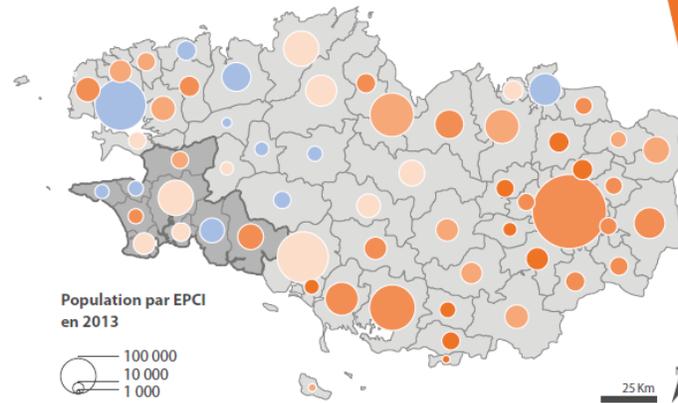
Évolution du nombre d'habitants (base 100 en 1968)



Variation moyenne de la population au Pays Bigouden Sud due :



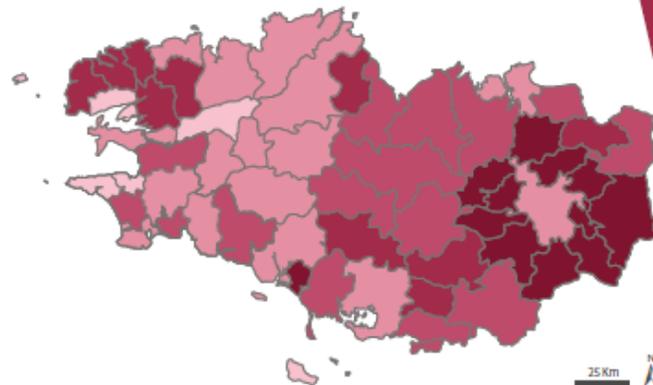
# QUELQUES POINTS DE REPÈRES



Évolution de la **population**  
entre 2008 et 2013



Pays Bigouden Sud	Cornouaille	Bretagne
+1,8 %	+1,8 %	+3,5 %

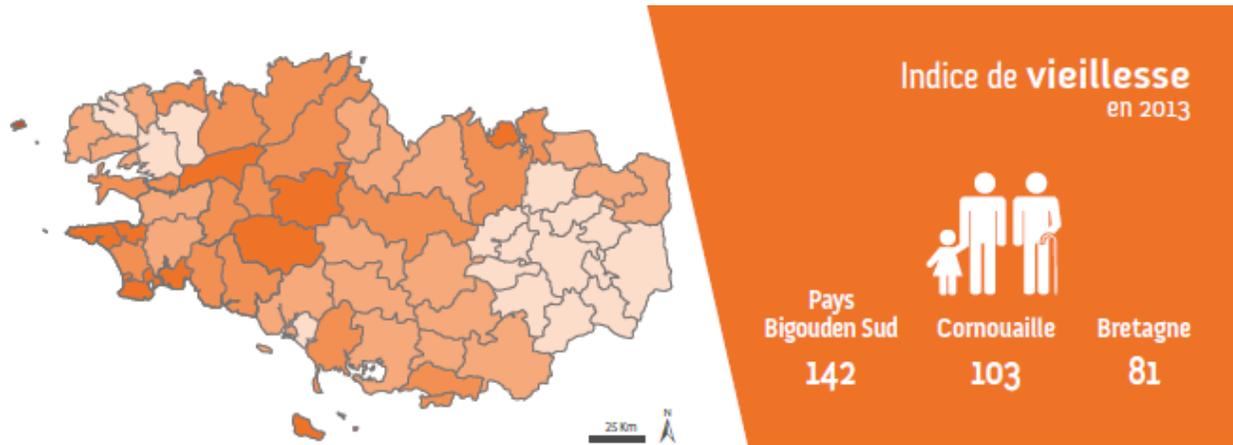


Taille moyenne  
des **ménages**  
en 2013

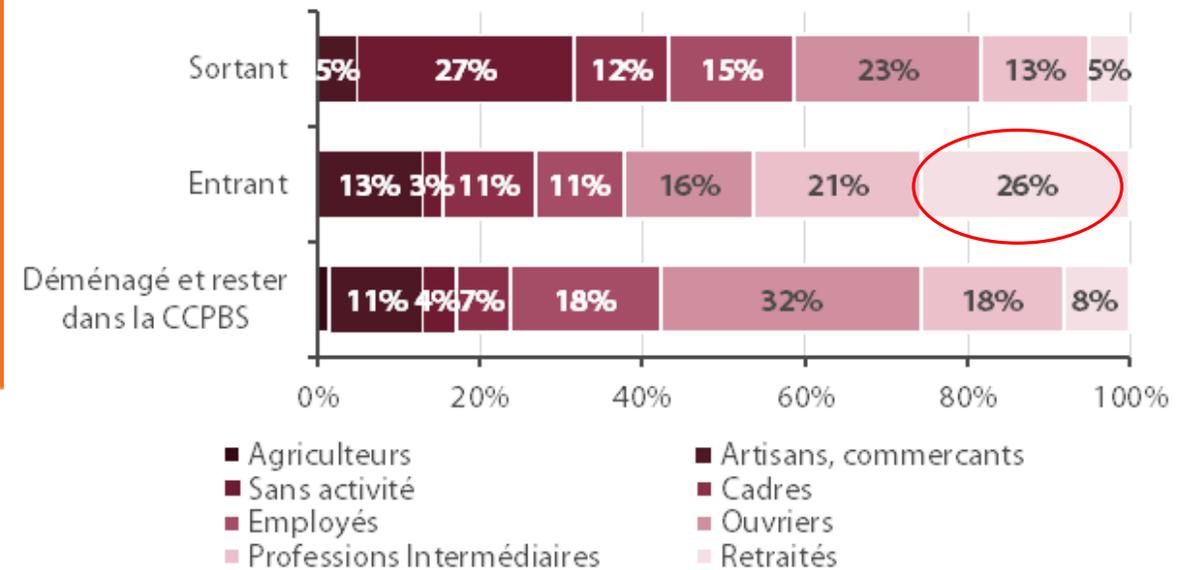


Pays Bigouden Sud	Cornouaille	Bretagne
2,05	2,09	2,17

# QUELQUES POINTS DE REPÈRES



Profil par catégories socio-professionnelles des personnes selon leur lieu de résidence 1 an auparavant en 2013



# DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES

## RAPPEL DES PRINCIPAUX OBJECTIFS DU PLH

Suite aux travaux du SCoT et au regard des tendances observées entre 1990 et 2009, les élus ont retenu le scénario suivant pour estimer le nombre de logements à produire.

**Variation annuelle prévisionnelle entre 2014 et 2019: 0,4%**

soit 760 habitants supplémentaires et une population estimée à 38 500 habitants en 2019.

**Taille des ménages en 2019: 2,00**

## LES TENDANCES ET CHIFFRES OBSERVÉS EN 2013 et 2018

**Variation annuelle observée entre 2008 et 2013: 0,35% mais entre 2009 et 2014: 0,2% (source INSEE)**

Le recensement de 2009 fait état de 37 026 habitants et celui de 2013 fait état de 37 397 habitants (population municipale)

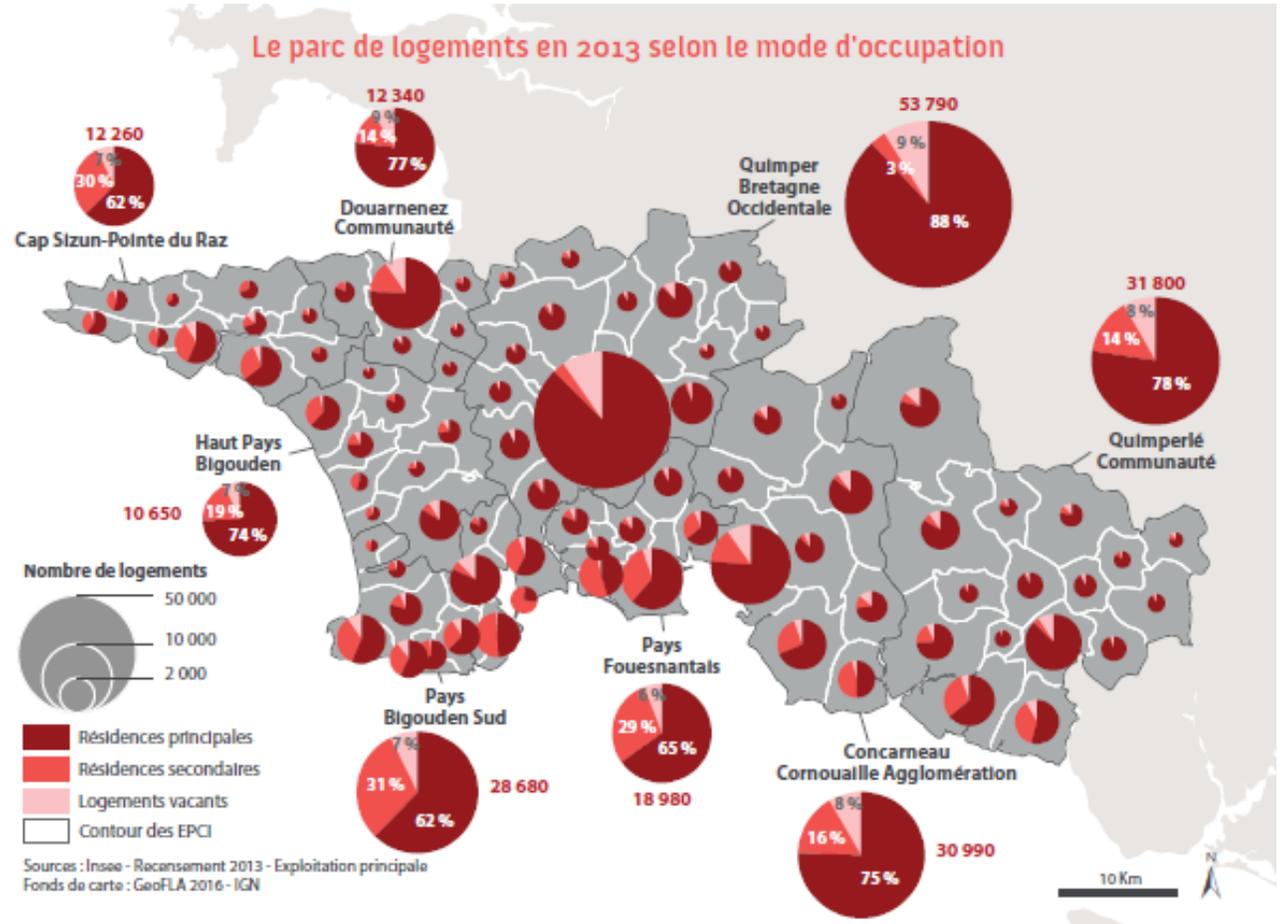
L'estimation de 2018 est de 37 412 habitants soit 400 habitants de plus qu'en 2009 et non environ 1 400 comme prévu par le PLH.

**Taille des ménages constatées en 2013: 2,05**

# QUELQUES POINTS DE REPÈRES

→ 28 700 logements en 2013

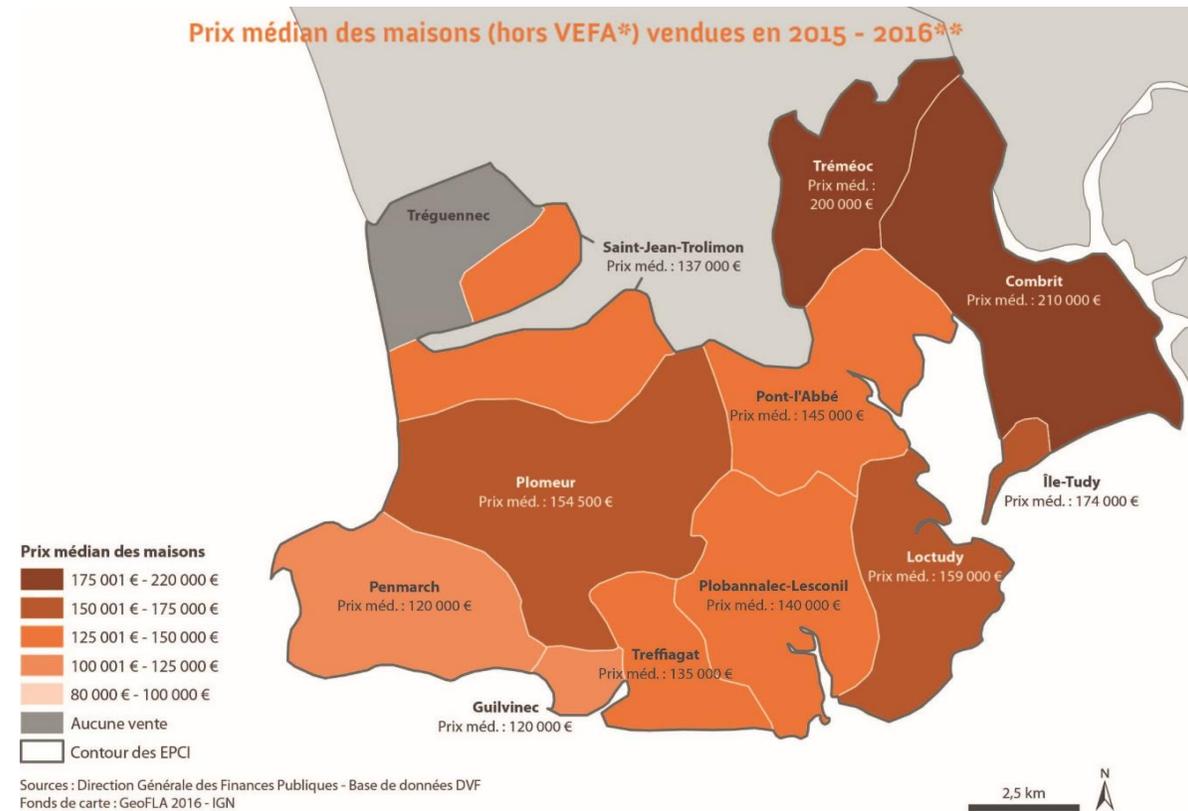
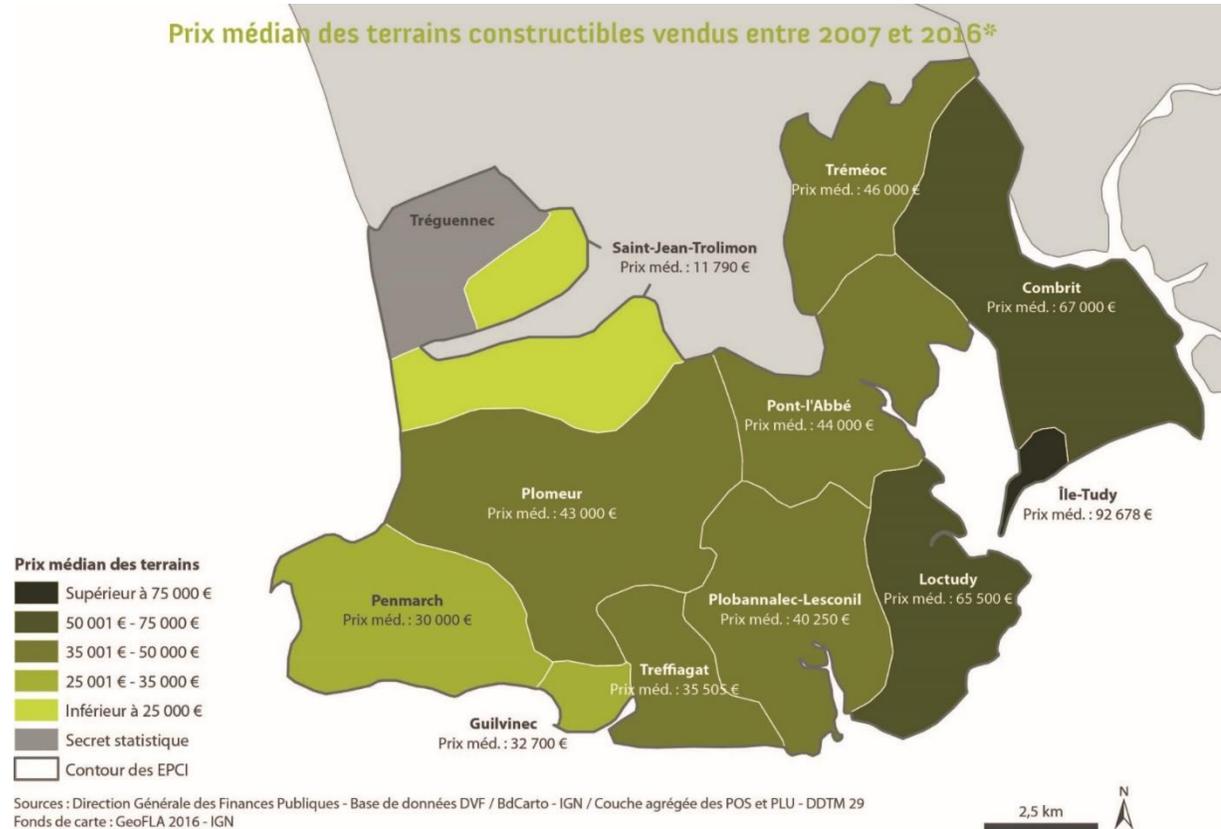
→ 14% du parc Cornouaillais pour 11% de la population



# QUELQUES POINTS DE REPÈRES

**Terrains à bâtir:** des prix médians compris entre 65 et 75 €/m<sup>2</sup> soit entre 42K€ et 49K€ depuis 2008

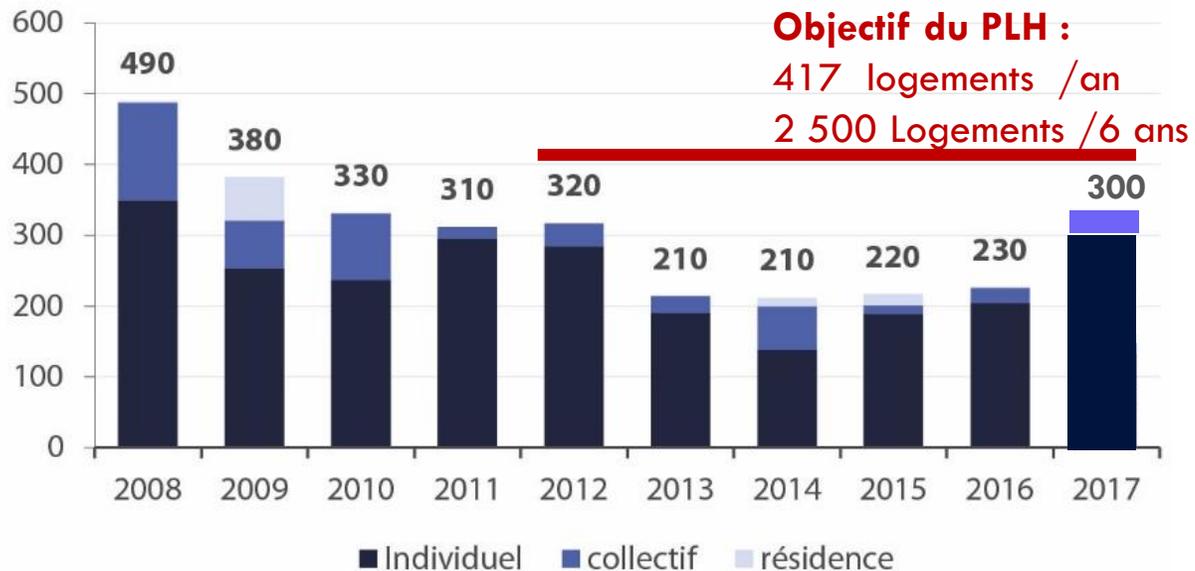
**Immobilière:** des prix médians compris entre 140K€ et 150k€ depuis 2008



# QUELQUES POINTS DE REPÈRES

→ Une stabilisation de la construction mais un retour vers le marché de l'ancien?

Evolutions des logements autorisés et non annulés selon le type dans la CCPBS



\*Pour 2017, les données ne porte que sur les 5 premiers mois

Évolution du volume de ventes (hors VEFA\*) de maisons et appartements



# DYNAMIQUE IMMOBILIÈRE

## RAPPEL DES PRINCIPAUX OBJECTIFS DU PLH

**Besoins annuels en logements:** 417 logements/an soit 2500 logements sur la durée du PLH

**Besoins en amélioration du parc ancien:** 195 à 245 logements

**Objectifs de production de logements locatifs publics:** 220 à 250 logements soit 36 logements/an

## LES TENDANCES ET CHIFFRES OBSERVÉS EN 2013 et 2018

**Logements autorisés entre 2012 et 2015 :** environ 220/an et une légère augmentation en 2017 (environ 300 autorisations)

**Ventes de maisons entre 2013 et 2016:** environ 500/an

**Amélioration du parc ancien:** plus de 150 dossiers de rénovation/adaptation agréés en 2017 (objectifs fixés à 647 sur la durée du PLH)

**Une production de logements locatifs publics au-delà des objectifs**

Mise en œuvre du  
PLH 2014 - 2019



# ETAT D'AVANCEMENT DU PLH

## ORIENTATION 1: L'ACCES AU LOGEMENT POUR TOUS

### 1.1. Produire des logements locatifs publics diversifiés (couplée à l'action 3.12)

#### OBJECTIFS

- Proposer une offre de logements locatifs publics en neuf pour les ménages les plus modestes
- Renforcer les partenariats entre les bailleurs sociaux, les communes et la communauté de communes
- Produire 220 à 225 LLS soit 36/an

#### BILAN 2015-2017

→ 36 logements locatifs sociaux mis en service par an entre 2012 et 2015

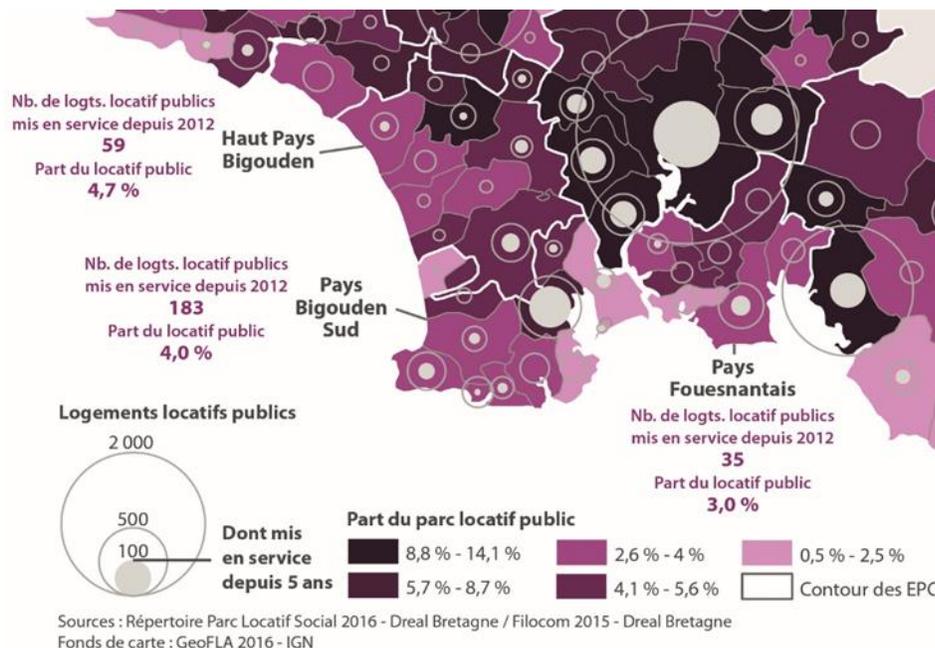
→ 217 logements programmés entre 2014 et 2018 soit 43/an (mises en services échelonnées entre 2016 et 2020)

→ 106 000 € d'aides attribuées en 2016-2017 pour 21 logements soit 20% de l'enveloppe allouée par le PLH, dont 81 000 € pour 16 PLAI construits et 25 000 € pour 5 PLAI en acquisition-amélioration

### 1.2. Héberger et loger les personnes âgées et handicapées

### 1.3. Produire les logements « abordables » par des opérations publiques

### 1.4. Accompagner les propriétaires dans leurs projets d'accession



# ORIENTATION 1: L'ACCES AU LOGEMENT POUR TOUS

1.1. Produire des logements locatifs publics diversifiés (couplée à l'action 3.12)

## PROJETS FINANCES EN 2016



Plomeur – rue Louis Mehut

Loctudy – Pratouarc'h

1.2. Héberger et loger les personnes âgées et handicapées



Pont-l'Abbé - Kérentré



Penmarc'h – rue Ernest Renan

1.3. Produire les logements « abordables » par des opérations publiques

## PROJETS FINANCES EN 2017



Ile-Tudy



Penmarc'h – Pors Carn

1.4. Accompagner les propriétaires dans leurs projets d'accession

## ORIENTATION 1: L'ACCES AU LOGEMENT POUR TOUS

1.1. Produire des logements locatifs publics diversifiés (couplée à l'action 3.12)

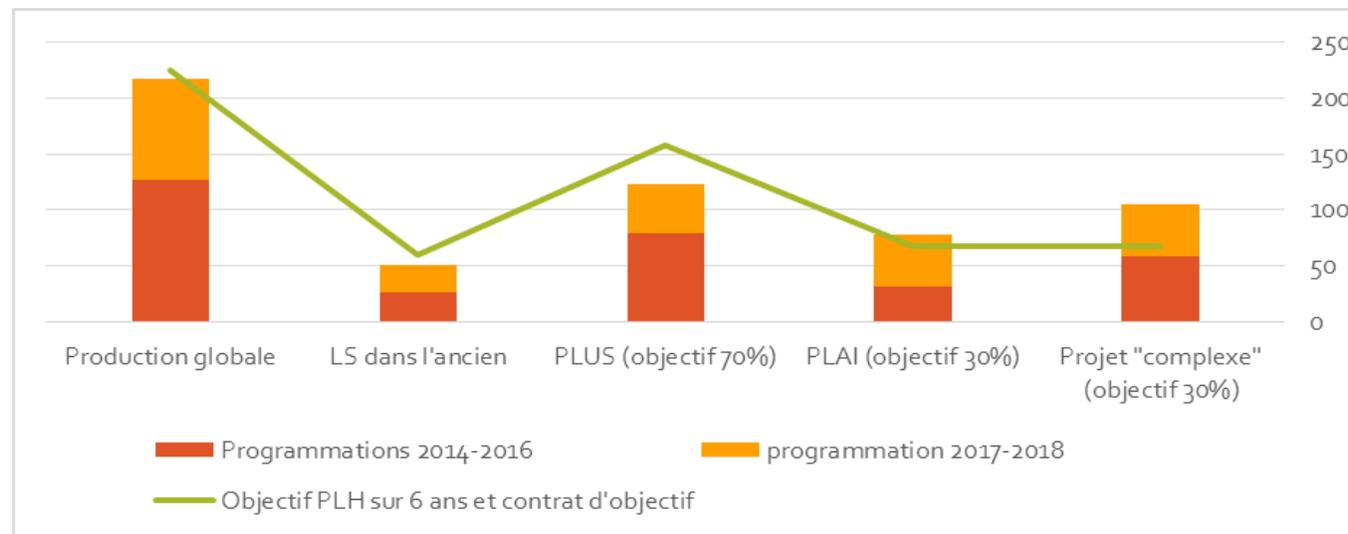
1.2. Héberger et loger les personnes âgées et handicapées

1.3. Produire les logements « abordables » par des opérations publiques

1.4. Accompagner les propriétaires dans leurs projets d'accession

### BILAN 2015-2017 et PERSPECTIVES 2018-2020

→ **Au vu des programmations 2017-2018:** si l'ensemble des projets programmés font l'objet de subventions, le plafond de l'enveloppe de 200 000 € pour la construction de 40 PLAI sera quasiment atteint en 2018.



→ **Mise en place du contrat d'objectifs:** 18 logements soit 30% des logements intégrés à des opérations complexes (opérations de moins de 8 logements ou acquisition/amélioration)

## ORIENTATION 1: L'ACCES AU LOGEMENT POUR TOUS

1.1. Produire des logements locatifs publics diversifiés (couplée à l'action 3.12)

1.2. Héberger et loger les personnes âgées et handicapées

1.3. Produire les logements « abordables » par des opérations publiques

1.4. Accompagner les propriétaires dans leurs projets d'accession

### PROJECTIONS 2018-2020

Commune	Type de projet	Nombre de logements	Bailleurs pressenti	Programmation
<b>Loctudy</b>	Glacière	12	Finistère Habitat	2018
<b>Pont-l'Abbé</b>	Quillivic	5	Finistère Habitat	2018
<b>Pont-l'Abbé</b>	Quillivic	12	Finistère Habitat	2018
<b>Plobannalec-Lesconil/ Hôtel de la Plage</b>	Acquisition- amélioration	9 à 13	Finistère Habitat	2019
<b>Plobannalec-Lesconil</b>	Construction	6 à 8	Finistère Habitat	2020
<b>Loctudy/Corn Lan ar Bleis</b>	Construction	8 minimum		2019
<b>Plomeur</b>	Démolition- reconstruction	A définir		2019-2020
<b>Plomeur</b>	Construction	A définir		2020
<b>Combrit</b>	Démolition- reconstruction	A définir		2020
<b>Le Guilvinec</b>	Acquisition- amélioration	A définir		2020
<b>Pont-l'Abbé</b>				
<b>Treffogat</b>				

## ORIENTATION 1: L'ACCES AU LOGEMENT POUR TOUS

1.1. Produire des logements locatifs publics diversifiés (couplée à l'action 3.12)

### OBJECTIFS

→ Permettre aux personnes âgées et handicapées d'accéder ou de se maintenir dans un logement ou un hébergement et de bénéficier de l'accompagnement nécessaire

1.2. Héberger et loger les personnes âgées et handicapées

### BILAN 2015-2017

→ Mise en place d'actions de sensibilisation au maintien à domicile préalable à la mise en place de l'OPAH (fin 2015) en partenariat avec le CLIC

1.3. Produire les logements « abordables » par des opérations publiques

→ Intégration du CLIC et des missions relatives à l'Habitat au sein d'un pôle Solidarité en 2017 de manière à renforcer les actions communes de prévention et d'animation du réseau à partir de 2018

1.4. Accompagner les propriétaires dans leurs projets d'accession

## ORIENTATION 1: L'ACCES AU LOGEMENT POUR TOUS

1.1. Produire des logements locatifs publics diversifiés (couplée à l'action 3.12)

### OBJECTIFS

- Développer une offre foncière publique avec des niveaux de prix conformes aux capacités financières des accédants
- Inciter les communes à prendre la maîtrise d'ouvrage dans des opérations d'ensemble de type lotissement ou ZAC

1.2. Héberger et loger les personnes âgées et handicapées

### BILAN 2015-2017

- Mise en place des aides à la vente de terrain à bâtir abordables et aux dispositifs de location accession en 2015
- Plus d'un lotissement par communes a été identifié avec un objectif de création de création de logements abordables (LS/PSLA) mais aucune aide n'a été mobilisée à ce jour.

1.3. Produire les logements « abordables » par des opérations publiques

### PERSPECTIVES 2018-2020

- Réévaluer les enveloppes de 240 000 € et 360 000 € d'aides, celles-ci n'ayant pas été consommées à mi-parcours

1.4. Accompagner les propriétaires dans leurs projets d'accession

## ORIENTATION 1: L'ACCES AU LOGEMENT POUR TOUS

1.1. Produire des logements locatifs publics diversifiés (couplée à l'action 3.12)

### OBJECTIFS

→ Proposer un conseil technique, financier, juridique et administratif complet aux accédants à la propriété afin de garantir la réussite de leurs projets et d'y assurer la prise en compte des objectifs des documents d'urbanisme communaux.

1.2. Héberger et loger les personnes âgées et handicapées

### BILAN 2015-2017

→ Mise en place de conventions de partenariats et de permanences de l'EIE et regroupement avec les permanences de l'ADIL, Citémétrie (opérateur pour les aides à l'amélioration de l'Habitat) sur un site dédié et commun avec le CLIC et le service d'instruction droit du sol mutualisé sur le Pays Bigouden.

1.3. Produire les logements « abordables » par des opérations publiques

→ Mise à jour des informations sur le site internet de la communauté de communes

1.4. Accompagner les propriétaires dans leurs projets d'accession



## ORIENTATION 2: UNE PRODUCTION DE LOGEMENTS DIVERSIFIÉS ET SOBRES EN FONCIER

2.5. Repérer le gisement foncier et immobilier mutable

2.6. Constituer des réserves foncières et immobilières

2.7. Densifier le tissu urbain grâce à la division parcellaire

2.8. Encadrer les ouvertures à l'urbanisation dans les documents d'urbanisme

2.9. Lutter contre la rétention foncière et la vacance des logements par une fiscalité incitative

### OBJECTIFS

- Permettre aux communes d'acquérir des terrains ou des biens immobiliers selon les opportunités
- Disposer du foncier nécessaire pour atteindre les objectifs de production de logements
- Maîtriser les coûts du foncier à bâtir en plafonnant les coûts de revente

### BILAN 2015-2017

- 5 communes ont sollicité ce fonds en 2017 sur 7 projets
- montant global d'aide de 193 752€ engagé en 2017, dont 6 projets d'acquisition foncière et 1 projet d'acquisition d'un bien immobilier.

#### PENMARC'H



#### LOCTUDY



#### ST JEAN TROLIMON



#### TREFFIAGAT-LECHIAGAT



#### TREGUENEC

## ORIENTATION 2: UNE PRODUCTION DE LOGEMENTS DIVERSIFIÉS ET SOBRES EN FONCIER

2.5. Repérer le gisement foncier et immobilier mutable

2.6. Constituer des réserves foncières et immobilières

2.7. Densifier le tissu urbain grâce à la division parcellaire

2.8. Encadrer les ouvertures à l'urbanisation dans les documents d'urbanisme

2.9. Lutter contre la rétention foncière et la vacance des logements par une fiscalité incitative

### OBJECTIFS

- Faire participer les habitants à l'ambition de densification des élus en encourageant et encadrant leurs initiatives
- Fabriquer un urbanisme sur mesure en limitant les coûts pour la collectivité et sans maîtrise foncière de sa part
- Construire sa maison individuelle à étalement urbain nul sur des parcelles individuelles, dans le tissu urbain existant et répondant à une partie des besoins en logement

### BILAN 2015-2017

- Les communes de Penmarc'h et Plobannalec-Lesconil se sont portées volontaires pour participer à une expérimentation d'ici l'été 2018

### PERSPECTIVES

- Nouvelles expérimentations possibles à la demande des communes



OPTIMISER, TRANSFORMER, DÉCOUPER SON TERRAIN  
VENDRE UNE PARTIE DE SON JARDIN

*Échangez sur vos projets avec un architecte*

Samedi 14 avril Mairie  
Mercredi 25 avril Plobannalec-Lesconil

Échanges gratuits | Prise de rendez-vous au 02 98 82 20 22  
Dispositif mis en place dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Plobannalec-Lesconil et des actions en faveur de l'Habitat menées par la Communauté de communes du Pays Bigouden Sud

## ORIENTATION 2: UNE PRODUCTION DE LOGEMENTS DIVERSIFIÉS ET SOBRES EN FONCIER

2.5. Repérer le gisement foncier et immobilier mutable

2.6. Constituer des réserves foncières et immobilières

2.7. Densifier le tissu urbain grâce à la division parcellaire

2.8. Encadrer les ouvertures à l'urbanisation dans les documents d'urbanisme

2.9. Lutter contre la rétention foncière et la vacance des logements par une fiscalité incitative

### OBJECTIFS

- Accompagner les élus des communes dans leur ambition de produire un urbanisme de qualité
- Faire respecter les souhaits d'aménagement de la commune (densité, accès, desserte, orientation et implantation du bâti, espaces communs...) même si ce secteur est aménagé par un opérateur privé
- Maîtriser le rythme d'urbanisation grâce à un échéancier d'ouverture de l'urbanisation

### BILAN 2015-2017/PERSPECTIVES

- Travail partenarial avec le Service ADS pour l'accompagnement des PA, PLU et le lancement d'Ateliers préalables à une prise de compétence PLUih

## ORIENTATION 2: UNE PRODUCTION DE LOGEMENTS DIVERSIFIÉS ET SOBRES EN FONCIER

2.5. Repérer le gisement foncier et immobilier mutable

2.6. Constituer des réserves foncières et immobilières

2.7. Densifier le tissu urbain grâce à la division parcellaire

2.8. Encadrer les ouvertures à l'urbanisation dans les documents d'urbanisme

2.9. Lutter contre la rétention foncière et la vacance des logements par une fiscalité incitative

### OBJECTIFS

→ Lutter contre le logement vacant, notamment dans les centre-villes et bourgs

→ Lutter contre la rétention et la spéculation foncière

→ Mettre en place une politique coercitive en complément des différentes incitations mises en place dans le PLH

### BILAN 2015-2017

→ Echanges amorcés en 2015 pour observer les différences de fiscalité et envisager une harmonisation

## ORIENTATION 3: L'AMÉLIORATION DU PARC DE LOGEMENTS EXISTANTS

### 3.10. Mener un programme d'amélioration de l'Habitat privé

#### OBJECTIFS

- Améliorer le parc de logement privé le plus ancien, le plus dégradé et le plus énergivore des ménages aux revenus modestes
- Repérer l'habitat indigne et identifier des solutions pour les ménages
- Participer aux travaux d'adaptation des logements pour le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées
- Améliorer le parc de logements locatifs privés à loyer très social, social et intermédiaire
- Accompagner sur le plan technique, administratif et financier les propriétaires dans leurs projets

### 3.11. Soutenir l'accession "abordable" dans l'ancien avec travaux

### 3.12. Mener des opérations d'acquisition-amélioration

### 3.13. Réhabiliter le parc de logements locatifs publics



## ORIENTATION 3: L'AMÉLIORATION DU PARC DE LOGEMENTS EXISTANTS

### 3.10. Mener un programme d'amélioration de l'Habitat privé

#### BILAN 2015-2017

→ De juillet 2016 à janvier 2018 : 153 dossiers pour un montant global de 2.3M€ de travaux sur la CCPBS

- Mobilisation de 92 935 € de subvention de la CCPBS, de plus d'1M€ de l'Anah et du FART
- Des travaux aidés en moyenne à 52%
- une enveloppe moyenne de travaux de 14 500 €
- 64% des dossiers concernent des travaux d'économie d'énergie
- Un gain énergétique moyen de 37%

### 3.11. Soutenir l'accession "abordable" dans l'ancien avec travaux

### 3.12. Mener des opérations d'acquisition-amélioration

### 3.13. Réhabiliter le parc de logements locatifs publics



## ORIENTATION 3: L'AMÉLIORATION DU PARC DE LOGEMENTS EXISTANTS

3.10. Mener un programme d'amélioration de l'Habitat privé

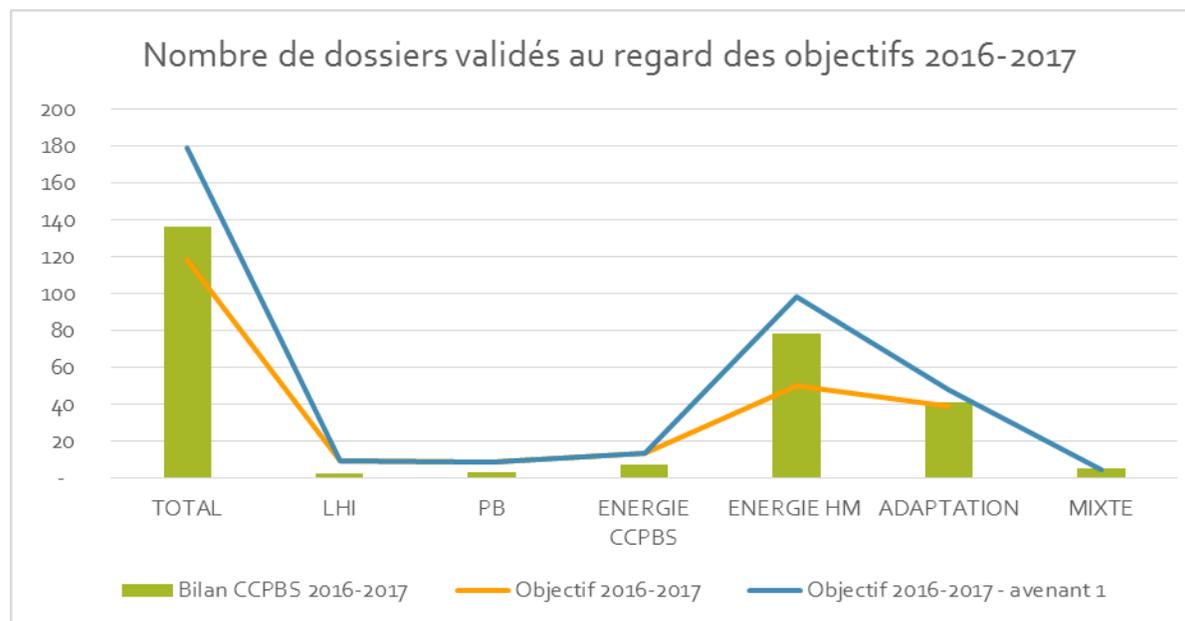
3.11. Soutenir l'accession "abordable" dans l'ancien avec travaux

3.12. Mener des opérations d'acquisition-amélioration

3.13. Réhabiliter le parc de logements locatifs publics

### PERSPECTIVES

→ Un avenant signé fin 2017 a permis de réévaluer les objectifs initialement fixés de 390 à 647 dossiers sur le Pays Bigouden Sud.



## ORIENTATION 3: L'AMÉLIORATION DU PARC DE LOGEMENTS EXISTANTS

3.10. Mener un programme d'amélioration de l'Habitat privé

### OBJECTIFS

- Aider les ménages à accéder à la propriété dans l'ancien à des coûts abordables
- Accompagner la rénovation énergétique du parc de logements anciens

### BILAN 2015-2017

- Mise en place du dispositif "Osez investir dans un logement à rénover" en septembre 2015
- 23 ménages aidés soit 95% de l'objectif annuel atteint
- 115 000 € d'aides engagés soit 32% de l'enveloppe réservée

### PERSPECTIVES

→ **Réévaluer l'objectif annuel à 15 logements/an** sur 2018-2020 pour aider à l'accession et à la rénovation des tout en renforçant la communication (bulletins municipaux, actions avec les professionnels de l'immobilier, etc.) et maintenir l'enveloppe globale de 360 000 euros pour couvrir l'adhésion majorée à l'ADIL29.

3.11. Soutenir l'accession "abordable" dans l'ancien avec travaux

3.12. Mener des opérations d'acquisition-amélioration

3.13. Réhabiliter le parc de logements locatifs publics

**ENVIE D'INVESTIR DANS UN LOGEMENT À RÉNOVER ?**

**OSEZ**  
LE PAYS BIGOUDEN SUD VOUS ACCOMPAGNE ET VOUS AIDE !

Un accompagnement technique et financier personnalisé pour bâtir votre projet.

- Une aide financière conditionnée selon vos niveaux de revenus et les économies d'énergie réalisées

+ d'informations  
**02 98 87 32 38**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
Pays Bigouden Sud

## ORIENTATION 3: L'AMÉLIORATION DU PARC DE LOGEMENTS EXISTANTS

3.10. Mener un programme d'amélioration de l'Habitat privé

### OBJECTIFS

→ Privilégier l'aménagement des centre-ville et bourgs par l'urbanisation des dents creuses et des opérations de revitalisation  
produire des logements sociaux neufs, répondant à la demande des ménages et ambitions de renouvellement urbain des élus

3.11. Soutenir l'accession "abordable" dans l'ancien avec travaux

### BILAN 2015-2017

→ **Aides intégrées aux aides aux bailleurs (action 1.1 pour la construction de logements sociaux neuf)** et à la mise en place du contrat d'objectifs: 18 logements soit 30% des logements intégrés à des opérations complexes (opérations de moins de 8 logements ou acquisition/amélioration)

➤ 3.12. Mener des opérations d'acquisition-amélioration

3.13. Réhabiliter le parc de logements locatifs publics

## ORIENTATION 3: L'AMÉLIORATION DU PARC DE LOGEMENTS EXISTANTS

3.10. Mener un programme d'amélioration de l'Habitat privé

### OBJECTIFS

- Améliorer le confort global du parc locatif public  
limiter les phénomènes de migration des ménages depuis le parc ancien vers les logements locatifs publics
- Maintenir un parc locatif public à bas loyer, caractéristique des logements les plus anciens  
accompagner les bailleurs sociaux et les communes dans la rénovation de leur parc de logement

3.11. Soutenir l'accession "abordable" dans l'ancien avec travaux

3.12. Mener des opérations d'acquisition-amélioration

➤ 3.13. Réhabiliter le parc de logements locatifs publics

## ORIENTATION 4: LA GOUVERNANCE LOCALE, UNE VISION COMMUNAUTAIRE DE L'HABITAT

4.14. Organiser les grands rassemblements des gens du voyage

### OBJECTIFS

→ Offrir des solutions d'aires d'accueil des grands rassemblement des gens du voyage partagées entre tous les acteurs (CCPBS, communes, Préfecture, associations de grands rassemblement)

→ Mettre en place une approche communautaire de l'organisation des grands rassemblements

4.15. Promouvoir le territoire à travers ses modes d'habitat

### BILAN 2015-2017/PERSPECTIVES

→ Un repérage des terrains des grands rassemblements estivaux non règlementés a été initié en concertation avec les communes pour travailler par la suite sur l'identification de quelques terrains dédiés en plus de la création d'une aire d'accueil permanente en lien avec le transfert des compétences obligatoires prévue par la loi Notre à compter du 01/01/2017.

4.16. Animer un réseau partenarial

4.17. Observer et suivre les dynamiques de l'habitat sur le territoire

## ORIENTATION 4: LA GOUVERNANCE LOCALE, UNE VISION COMMUNAUTAIRE DE L'HABITAT

4.14. Organiser les grands rassemblements des gens du voyage

### OBJECTIFS

- Mettre en place une action d'information et de pédagogie auprès de la population et des élus, pour promouvoir les modes d'habitat du territoire
- Renseigner les habitants, les accédants à la propriété, les nouveaux arrivants, etc. sur le type d'habitat qui lui correspond le mieux
- Combattre certains préjugés...

4.15. Promouvoir le territoire à travers ses modes d'habitat

### BILAN 2015-2017/PERSPECTIVES

→ Les informations et les liens vers les principaux partenaires ont été mis à jour sur le site internet de la CCPBS.

4.16. Animer un réseau partenarial

- L'organisation de points presse et d'évènements a contribué à diffuser l'information sur le lancement des dispositifs auprès des habitants et partenaires :
- lancement du dispositif « Osez rénover et adapter votre logement ! »
  - témoignage d'habitants,
  - cafés de l'Habitat,
  - participation à la Foire de Pont-l'Abbé, etc.

4.17. Observer et suivre les dynamiques de l'habitat sur le territoire

## ORIENTATION 4: LA GOUVERNANCE LOCALE, UNE VISION COMMUNAUTAIRE DE L'HABITAT

4.14. Organiser les grands rassemblements des gens du voyage

### OBJECTIFS

- Identifier la communauté de communes comme un acteur de l'habitat
- Développer les relations avec les partenaires de l'habitat

4.15. Promouvoir le territoire à travers ses modes d'habitat

### BILAN 2015-2017/PERSPECTIVES

→ les communes ont été sollicitées pour faire un état des lieux sur l'accueil des demandeurs de logements locatifs sociaux, transmettre leurs projets de création de logements et transmettre leurs projets d'acquisition foncière et immobilière.

4.16. Animer un réseau partenarial

→ La CCPBS est associée lors des conventionnements avec le l'EPF et peut intervenir ponctuellement à mettre en relation les communes avec les partenaires pour le montage de projets complexes (appel à projet pour la redynamisation des centre-bourg, etc.).

→ Le partenariat avec les bailleurs sociaux s'est concrétisé avec la mise en place d'un contrat d'objectifs.

4.17. Observer et suivre les dynamiques de l'habitat sur le territoire

→ Le suivi du dispositif « Osez investir » continue avec l'ADIL et l'Espace-Info-Energie ainsi que son articulation avec Tynéo et le dispositif « osez rénover ».

## ORIENTATION 4: LA GOUVERNANCE LOCALE, UNE VISION COMMUNAUTAIRE DE L'HABITAT

### 4.14. Organiser les grands rassemblements des gens du voyage

#### OBJECTIFS

- Suivre et analyser des évolutions du contexte de la politique locale de l'Habitat sur le Pays Bigouden Sud sur la base d'indicateurs statistiques
- Appréhender les impacts de la politique locale de l'Habitat
- Connaître le marché local de l'Habitat
- Diffuser et partager la connaissance en matière d'Habitat
- Evaluer les actions du PLH afin de les modifier en cas de besoins

### 4.15. Promouvoir le territoire à travers ses modes d'habitat

#### BILAN 2015-2017/PERSPECTIVES

→ Mise en place d'outils d'observation et suivi des dispositifs (observatoire foncier, recensement des logements locatifs sociaux et projets, suivi des dispositifs, etc.)

→ Réalisation de l'observatoire de l'Habitat par l'Agence Quimper Cornouaille Développement

→ Mise en place de l'observatoire en ligne DATAGENCES Bretagne

### 4.16. Animer un réseau partenarial

### 4.17. Observer et suivre les dynamiques de l'habitat sur le territoire



Mise en œuvre du  
PLH 2014 - 2019

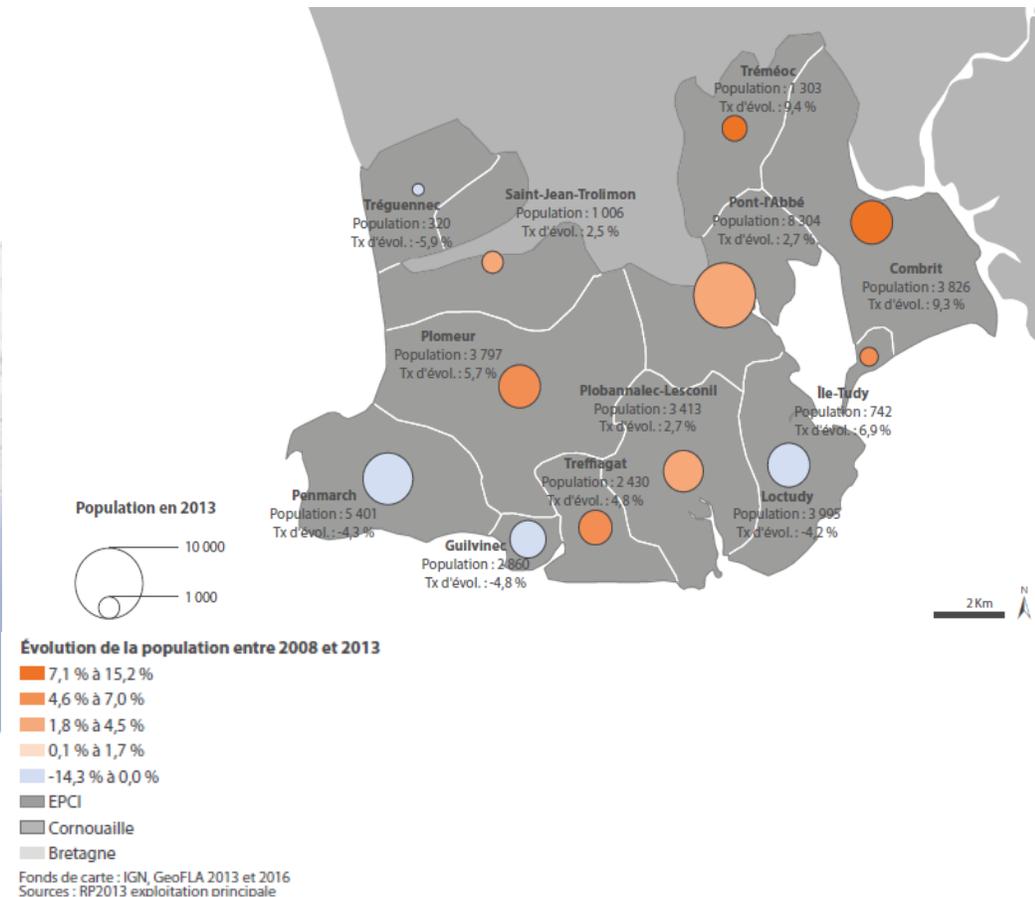


# LA MISE A JOUR DES OBJECTIFS

# LA MISE A JOUR DES OBJECTIFS

→ Prendre en compte l'atténuation de la croissance démographique: passage de 0,7% entre 1999 et 2008 à 0,2% entre 2009 et 2014

→ Prendre en compte la polarisation du territoire vers le bassin d'emploi de Quimper



# LA MISE A JOUR DES OBJECTIFS

→ Stabiliser la production de logements en fonction des productions observées sur les 10 dernières années: soit environ 300 logements/an

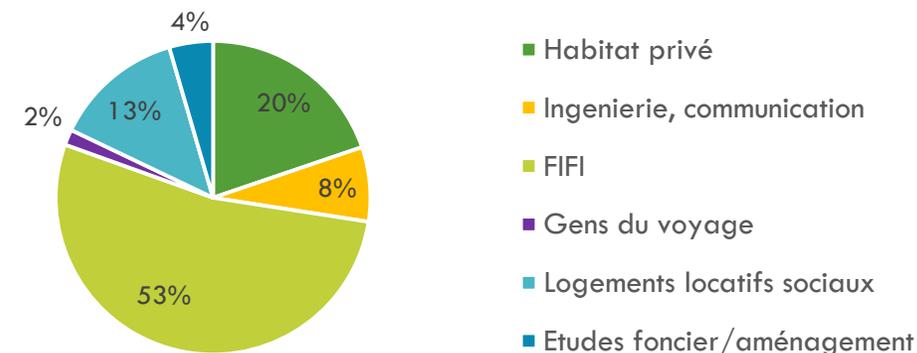
Familles du SCoT (polarités résidentielles)	Communes	Proposition % de captation	Perspectives		Objectifs de production de logements inscrits aux PLU
			Proposition production logements 2014-2019		
<b>1 (15% de capt.)</b>	Pont-l'Abbé	16%	400	67/an	65
	Penmarch	14%	350	58/an	40
<b>3 (65% de captation)</b>	Loctudy	13%	330	55/an	56
	Combrit	10%	260	43/an	45
	Guilvinec	10%	260	43/an	-
	Plobannalec-Lesconil	10%	260	43/an	25
	Plomeur	10%	260	43/an	-
<b>4 (20% de captation)</b>	Treffiat	6%	150	25/an	-
	Tréméoc	4%	110	18/an	-
	Saint-Jean-Trolimon	2%	60	10/an	-
	Île-Tudy	1%	30	5/an	4
	Tréguennec	1%	30	5/an	5
<b>Pays Bigouden Sud</b>		<b>100%</b>	<b>2 500 logs</b>	<b>417/an</b>	<b>300/an</b>

# LA MISE A JOUR DES OBJECTIFS

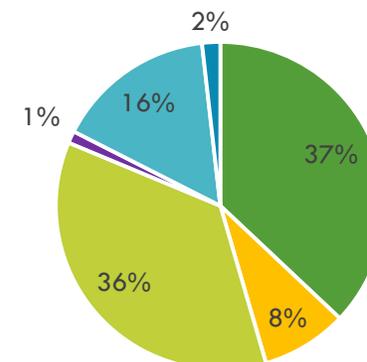
Une enveloppe globale constante de 3,5M€

	Budget prévisionnel	Budget PLH réévaluée
Habitat privé	723 000 €	1 242 201 €
Ingénierie, communication	284 000 €	284 000 €
FIFI	1 800 000 €	1 300 000 €
Gens du voyage – Grands rassemblements	60 000 €	40 000 €
Logements locatifs sociaux	515 000 €	527 000 €
Etudes foncier/aménagement	110 000 €	60 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 492 000 €</b>	<b>3 453 201 €</b>
<b>Pour mémoire - Aire d'accueil permanente – compétence Gens du voyage</b>		
Fonctionnement sur 2019-2020		140 000€
Investissement		1.5M€

Répartition du budget prévisionnel du PLH



Répartition du budget prévisionnel réévalué



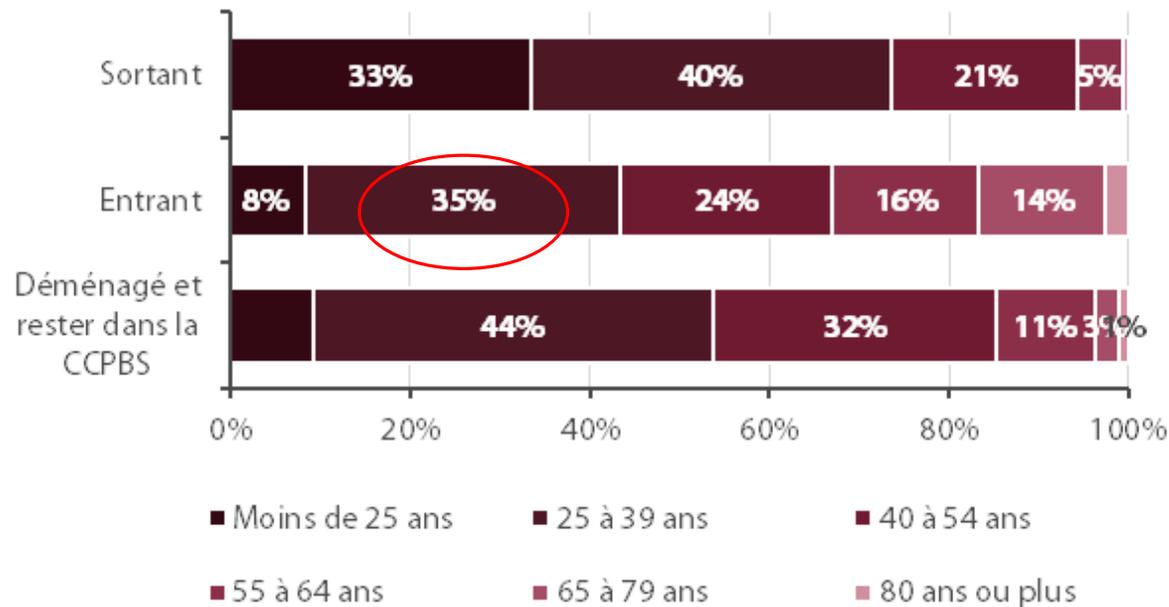
Mise en œuvre du  
PLH 2014 - 2019



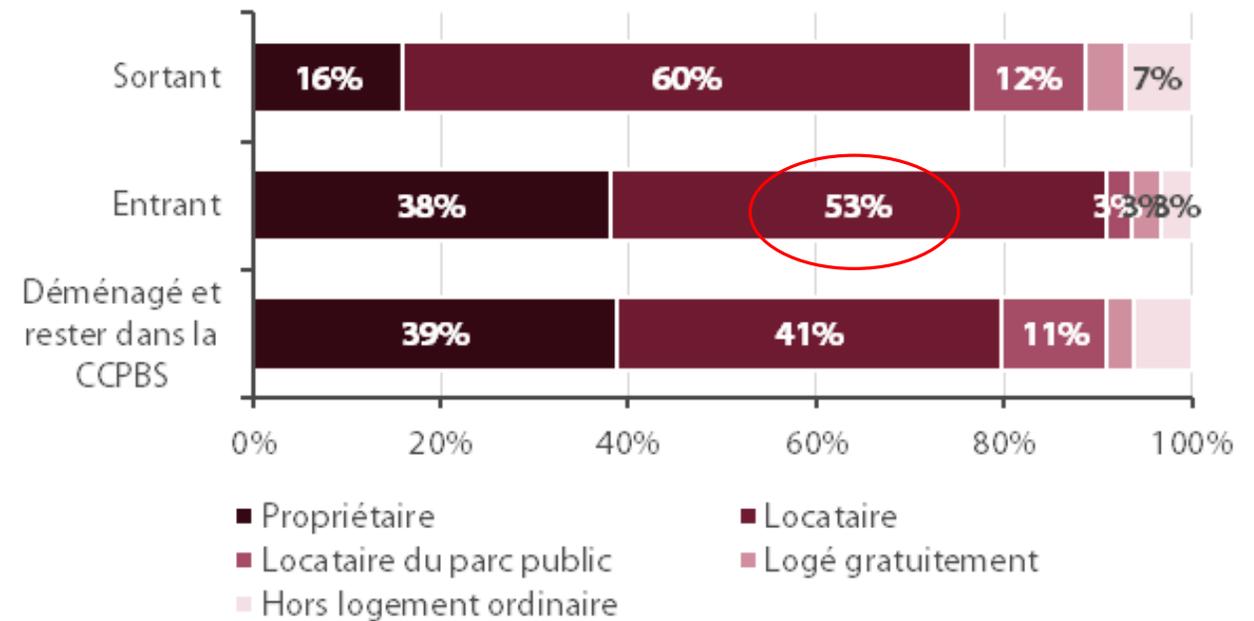
# CONCLUSION ET MISE EN PERSPECTIVE

# CONCLUSION ET MISE EN PERSPECTIVE

Profil par âge des personnes selon leur lieu de résidence 1 an auparavant en 2013



Profil par statut d'occupation des logement des personnes selon leur lieu de résidence 1 an auparavant en 2013



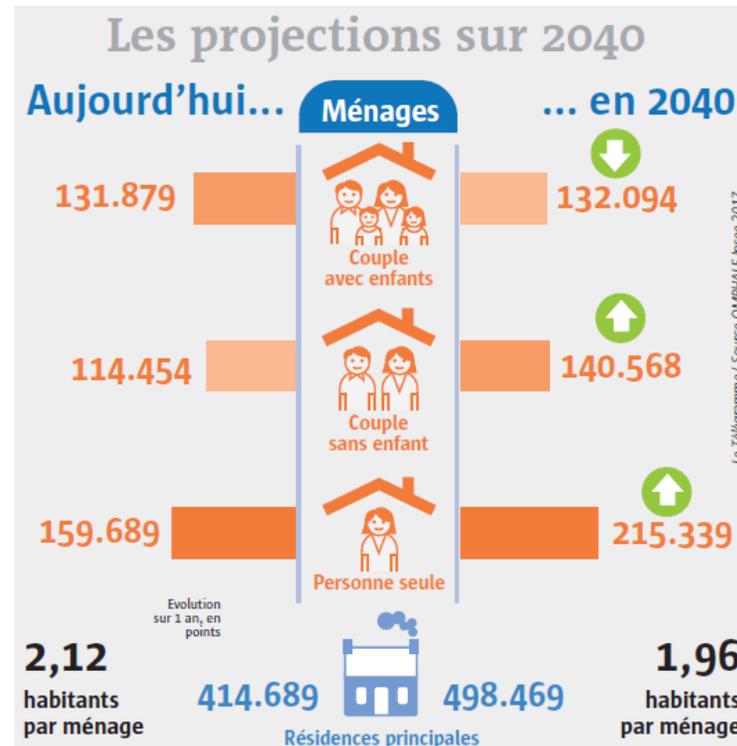
# CONCLUSION ET MISE EN PERSPECTIVE

Mercredi 14 février 2018 Le Télégramme

## Habitat. En 2040, 43 % des Finistériens vivront seuls

Yves Madec

En s'appuyant sur une étude de l'Adeupa (\*), l'observatoire de l'habitat en Finistère s'est projeté sur 2040. Utile pour le département afin d'anticiper les besoins en logements. Voici les cinq grandes tendances qui se dégagent.



# MERCI DE VOTRE ATTENTION

